~~FRC~~ ~~4788~~
Case
FRC
17879

PROCÈS-VERBAL

De l'ouverture du corps du fils de défunt Louis Capet ;

Imprimé par ordre du comité de Sûreté générale.

A la Tour du Temple, ce 21 prairial de l'an troisième de la République française une & indivisible, à onze heures & demie du matin.

NOUS soussignés, Jean-Baptiste-Eugénie Dumangin, médecin en chef de l'hospice de l'Unité, & Philippe-Jean Pelletan, chirurgien en chef du grand hospice de l'Humanité, accompagnés des citoyens Nicolas Jeanroy, ancien professeur aux écoles de médecine de Paris, & Pierre Lassus, professeur de médecine légale à l'école de santé de Paris, que nous nous sommes adjoints en vertu d'un arrêté du comité de sûreté générale de la Convention nationale, daté d'hier, & signé Bergoeing, président, Courtois, Gautier, Pierre Guyomar, *à l'effet de procéder ensemble à l'ouverture du corps du fils de défunt Louis Capet & en constater l'état*, avons agi ainsi qu'il suit :

Arrivés tous les quatre, à onze heures du matin, à la porte extérieure du Temple, nous y avons été reçus par les commissaires, qui nous ont introduits dans la Tour. Parvenus au deuxième étage, nous sommes entrés dans un appartement dans la seconde pièce duquel nous avons trouvé, dans un lit, le corps mort d'un enfant qui nous a paru âgé d'environ dix ans, que les commissaires nous ont dit être celui du fils de défunt Louis Capet, & que deux d'entre nous ont reconnu pour être l'enfant au-

A

THE NEWBERRY LIBRARY

quel ils donnoient des ſoins depuis quelques jours. Les ſuſdits commiſſaires nous ont déclaré que cet enfant étoit décédé la veille vers trois heures de relevée ; ſur quoi nous avons cherché à vérifier les ſignes de la mort, que nous avons trouvés caractériſés par la pâleur univerſelle, le froid de toute l'habitude du corps, la roideur des membres, les yeux ternes, les taches violettes ordinaires à la peau du cadavre, et ſur tout par une putréfaction commencée au ventre, au ſcrotum & au dedans des cuiſſes. Nous avons remarqué avant que de procéder à l'ouverture du corps, une maigreur générale qui eſt celle du maraſme. Le ventre étoit extrêment tendu & météoriſé. Au côté interne du genou droit, nous avons remarqué une tumeur ſans changement de couleur à la peau, & une autre tumeur moins volumineuſe ſur l'os radius près le poignet, du côté gauche : la tumeur du genou contenoit environ deux onces d'une matière griſâtre, puriforme & lymphatique, ſituée entre le perioſte & les muſcles ; celle du poignet renfermoit une matière de même nature, mais plus épaiſſe.

A l'ouverture du ventre, il s'eſt écoulé plus d'une pinte de ſéroſité purulente, jaunâtre & très-fétide ; les inteſtins étoient météoriſés, pâles, adhérens les uns aux autres, ainſi qu'aux parois de cette cavité ; ils étoient parſemés d'une grande quantité de tubercules de diverſes groſſeurs, & qui ont préſenté à leur ouverture la même matière que celle contenue dans les dépôts extérieurs du genou & du poignet. Les inteſtins, ouverts dans toute leur longueur, étoient très-ſains intérieurement, & ne contenoient qu'une petite quantité de matière bilieuſe. L'eſtomac nous a préſenté le même état ; il étoit adhérent à toutes les parties environnantes, pâle au-dehors, parſemé de petits tubercules lymphatiques ſemblables à ceux de la ſurface des inteſtins ; ſa membrane interne étoit ſaine, ainſi que le pylore & l'œſo-

phage; le foie étoit adhérent par sa convexité au diaphragme, & par sa concavité aux viscères qu'il recouvre; sa substance étoit saine, son volume ordinaire, la vésicule du fiel médiocrement remplie d'une bile de couleur vert-foncé. La rate, le pancréas, les reins & la vessie étoient sains. L'épiploon & le mésentère, dépourvus de graisse, étoient remplis de tubercules lymphatiques semblables à ceux dont il a été parlé. De pareilles tumeurs étoient disséminées dans l'épaisseur du péritoine, recouvrant la face inférieure du diaphragme. Ce muscle étoit sain.

Les poumons adhéroient par toute leur surface à la plèvre, au diaphragme & au péricarde; leur substance étoit saine & sans tubercules, il y en avoit seulement quelques-uns aux environs de la trachée artère & de l'œsophage: le péricarde contenoit la quantité ordinaire de sérosité; le cœur étoit pâle, mais dans l'état naturel.

Le cerveau & ses dépendances étoient dans la plus parfaite intégrité.

Tous les désordres dont nous venons de donner le détail sont évidemment l'effet d'un vice scrofuleux, existant depuis long-temps, & auquel on doit attribuer la mort de l'enfant.

Le présent procès-verbal a été fait & clos à Paris, au lieu susdit, par les soussignés, à quatre heures & demie de relevée, les jour & an que dessus.

Signé, J. B. E. DUMANGIN, PH. J. PELLETAN, P. LASSUS, N. JÉANROY.

DE L'IMPRIMERIE NATIONALE.
Prairial, an III.

procès v10